



Club Subaquatique Tarbais

Réunion Technique du 13 décembre 2016.

Présents : Patrick SIMANDIRAKIS, Gérard MIQUEL, Patrick DAVEAU, Jean Christophe POZERNIN, Michèle BEAUDRY, Jean Louis FATTA BAROU, Bruno BAILLIF, Jean-Luc FABRE, Guy ZAOUÏ, Alain LACASSIE.

Absents excusés : Cédric PETERSON, Cathy ROUX-CAYEZ, Hélène DIMBARBE, Nicolas DIVETAIN, Etienne CARBONNE, Véronique PLATEL.

Absents : les autres.

Formations

Enfants : Toujours 11 inscrits et assidus. Le niveau général est très bon. Seul point négatif, le voyage traditionnel de CARQUEIRANNE qui est de plus en plus compromis en raison du changement de zones géographique avec notre habituel partenaire Lyonnais. Une étude pour un remplacement par un simple week end est envisagée. A suivre ...

Niveau 1 : La première session est toujours complète (aucun abandon). Les 10 stagiaires inscrits suivent les cours avec assiduité. Le niveau est bon, et sauf incident ils semblent tous pouvoir atteindre la validation piscine fin janvier. Pour la seconde session qui débutera fin février elle est complète (10 inscrits). 7 d'entre eux ont déjà régularisé leur situation et sont licenciés. Trois candidats dont un couple figurent actuellement en liste d'attente. Le stage en mer est toujours prévu les 10 et 11 juin à HENDAYE. Une sortie en fosse est prévue pour le samedi 29 avril 2017. Pour ces deux événements je fais appel à tous les moniteurs disponibles surtout pour le stage en mer, car si tous les stagiaires vont au bout il faudra 10 moniteurs. Pour la fosse du 29 avril 2017, Eugène MAUREL m'a déjà fait part de son souhait d'y participer.

22 bis Quai de l'ADOUR
65000 TARBES

tél. 05 62 93 65 08 e-mail : info@cst-tarbes.net www.cst-tarbes.net

Le premier cours de théorie de la première session s'est déroulé le 29 novembre 2016, dispensé par Eugène MAUREL. 8 stagiaires seulement y ont participé. Les deux absents excusés pour raisons professionnelles seront ajoutés au même cours de la deuxième session. Le second cours de la première session se déroulera le 17 janvier 2017 toujours dispensé par Eugène MAUREL.

Niveau 2 : toujours aucune formation cette année remplacée par une formation PE 40.

P.E. 40 : Cette session est organisée par Véronique PLATEL. A ce jour elle compte 8 candidats. Véronique finalise actuellement un calendrier pour les cours de théorie et fera appel aux moniteurs disponibles. Ainsi que pour les sorties spécifiques en mer. Le calendrier sera communiqué lors de la prochaine réunion technique.

N 3 : Cette saison nous organisons également une formation N3. Elle est aussi dirigée par Véronique PLATEL. Elle comporte également 8 participants dont 6 sont issus de la dernière formation N2 et ne sont validés que depuis début octobre 2016 sur ce niveau. Leur formation se déroulera en cycle long pour leur permettre d'acquérir l'expérience qui leur manque principalement sur les plongées profondes à 40 mètres.

Véronique finalise également comme pour le PE 40 un cursus de cours de théories et de sorties dont le détail sera communiqué lors de la prochaine réunion technique. Là encore elle fera appel aux moniteurs disponibles et intéressés.

Plusieurs sorties à la fosse de RAMONVILLE SAINTE AGNE. (31) près de TOULOUSE. Elles concernent non seulement les O^E 40 et les N3 mais aussi s'il y a de la place tout autre plongeur du club à partir du N1 qui souhaiterait se maintenir à niveau et progresser. La première fosse de novembre a dû être annulée en raison essentiellement d'un problème de communication. En effet les gestionnaires de la fosse ont changé depuis cette année les modalités de réservations et de paiement. Le chèque doit être versé un mois avant et les annulations doivent intervenir au minimum 15 jours avant, sous peine de voir le chèque encaissé. Plusieurs participants n'étaient pas informés de ces nouvelles modalités et se sont manifestés tardivement après la date limite.

A priori la communication a été désormais finalisée pour les prochaines fosses qui auront lieu les 21 janvier, 25 février, 25 mars et 29 avril (cette dernière est réservée aux candidats N1). Tout ceux qui sont intéressés peuvent se faire connaître soit auprès de Véronique ou auprès de moi pour s'inscrire. A ce jour il reste encore des places pour toutes les fosses.

22 bis Quai de l'ADOUR
65000 TARBES

tél. 05 62 93 65 08 e-mail : info@cst-tarbes.net www.cst-tarbes.net

N 4 : Toujours pas de formation en vue pour cette saison. Les élections du CODEP auront lieu en début d'année 2017. Nous verrons à ce moment quels types de formations seront décidés à cet échelon.

Initiateurs : Nous avons toujours deux membres de notre club en formation mais pour l'instant aucune date n'a été arrêtée pour le stage final par le CODEP. Là encore il faudra sans doute attendre les nouvelles élections du CODEP qui pour l'instant ne fonctionne qu'avec un simple secrétariat sans réunion périodiques régulières.

Toujours à l'attention du CODEP j'ai été saisi de plusieurs demandes d'adhérents de notre club qui souhaitent effectuer une formation NITROX.

Par ailleurs je vais saisir les deux adhérents de notre club, non moniteurs, Stéphane RIGAUD et Stéphane GONZALVES pour qu'ils sollicitent rapidement leur validation en qualité d'ANTEOR auprès de la CTR car ils remplissent tous deux les conditions pour y prétendre par équivalence de diplômes sans avoir à suivre de formation.

Nous en avons terminé avec les formations.

QUESTIONS DIVERSES

Gérard MIQUEL nous rappelle l'obligation de remplir le cahier de la piscine qui se trouve sur le bas flanc du hall d'accueil. Il est indépendant du nôtre qui se trouve derrière la porte de notre local de piscine et qu'il convient aussi de remplir à chaque séance par le D.P. A ce propos je constate que cette fonction n'est pas toujours assurée alors qu'elle est obligatoire. Il serait souhaitable qu'elle puisse l'être de préférence par un moniteur qui n'est pas chargé de cours ou occupé dans un cours. Il y en a souvent qui viennent juste nager. Remplir le cahier ne prend pas beaucoup de temps et la surveillance du bassin ne les empêchent pas d'effectuer les entraînements et de se mettre à l'eau.

Enfin pour en finir avec le cahier de présence, tous les moniteurs qui effectuent des baptêmes ponctuels doivent les inscrire sur ce cahier. Cela nous permettra de pouvoir les comptabiliser facilement lors de la préparation de l'A.G.

Il faut aussi prévoir dès maintenant l'acquisition auprès de la FFESSM de diplômes pour tous les niveaux. Ainsi que les pochettes de passeport et carnets qu'il faut mettre à jour. Nous disposons d'un certain nombre de passeports mais il manque des pochettes et des carnets. J'ai réussi à trouver juste le nombre de 20 ensembles pour les 20 candidats niveaux 1 de cette année.

Gérard MIQUEL va se charger d'effectuer les contrôles pour tous ces documents et d'effectuer les commandes pour l'avenir.

22 bis Quai de l'ADOUR
65000 TARBES

tél. 05 62 93 65 08 e-mail : info@cst-tarbes.net www.cst-tarbes.net

Gérard nous rappelle enfin que les séances de T.I.V. sont prévues sur les mois de janvier et février. Les blocs personnels devront être déposés au club **VIDES, PAREFAITEMENT IDENTIFIES.**

Enfin ils ne seront restitués aux propriétaires que contre le paiement **IMMEDIAT** d'une somme de 5 euros.

En l'absence d'autres questions la séance est levée.

Nous nous sommes interrogés sur l'opportunité de maintenir celle de janvier qui arrive juste après les vacances pendant lesquelles aucune évolution de nos activités ne peut être constatée.

Je propose effectivement de l'annuler. En revanche les vacances de février débutent cette année pour notre zone le 4 jusqu'au 20 et nous devons donc déplacer la réunion fin février si nous ne voulons pas rester deux mois sans réunion. Le même problème de déplacement de date se présentera avec les vacances de Pâques qui auront lieu du 1^{er} au 18 avril.

Je vous tiendrai informé pour la réunion de février. Mais si vous êtes d'accord nous annulons celle de janvier.

Le directeur technique
Patrick SIMANDIRAKIS.

22 bis Quai de l'ADOUR
65000 TARBES

tél. 05 62 93 65 08 e-mail : info@cst-tarbes.net www.cst-tarbes.net